

Association J'interviendrais
Assemblée Générale du 5 Octobre 2014

Bureau présent Chorus Ok : René Demichelis, Dr Michel Gayda, Pierre Barberon,
Absente : Me LARUELLE

Rapport Moral du Président :

Comme va le reste de l'économie, l'année fut difficile, criante pour tous par l'absence de moyens, et cependant, alors qu'il y avait lieu de craindre le pire, la solidarité des anciens fut au rendez-vous.

Dans une seconde partie, nous tenterons collectivement de détailler la nature des inquiétudes:

Disons simplement que l'association est stationnaire depuis trois ans, qu'elle a du mal à faire son chiffre, qu'à défaut, elle est en voie de perdre ses emplois comme ses structures et que sa reprise est d'ores et déjà offerte.

De l'intérêt public de l'association son vice-président le Dr Gayda en parlerait mieux que moi au point que je me demande parfois s'il n'est pas plus utopiste que son fondateur.

*L'ouverture institutionnelle avec ses élans et ses paradoxes, dite « **éducation populaire pour gens initiés** » résumerait son action comme le fait de se démarquer du reste.*

*Les contraintes médico-sociales ont fait l'objet de toute notre attention. Mais **les contraintes administratives sont toujours laissées-pour-compte**. Nous y reviendrons...*

J'interviendrais, c'est d'une part une réalité-jeunesse et de l'autre l'isolement des familles ; des doutes, des incertitudes communes face à l'avenir.

Le logos J'Is c'est : un animateur J, un enfant I qui lui tient la main et une route s.

*J'Interviendrais au conditionnel présent c'est un dilemme intentionnel d'éducateur, sur ce que peut être l'action éducative ou thérapeutique : **peut-être, pas sûr, mais intentionnel**....*

*Donc, il faut que vous le fassiez dans l'intérêt de l'enfant, **pour autant que vous aimiez l'enfance, pour prétendre d'avoir à le faire**. Donc une interrogation sur la méthode et sur votre attachement.*

J'Interviendrais au fil du temps est peut-être unique dans le secteur vacance de l'enfance handicapée, elle dispose de maisons qui ont un coût non dérisoire sur ses charges.

Ses structures ont donné lieu récemment à d'importants travaux, dont la suppression du tout bois (géothermie) sur l'ex-école de Pruniers, le ravalement de Falaise, la mise aux normes de l'Ex- Presbytère.

Des partenaires, comme la Fondation- Orange et les Amis d'Arthur nous ont soutenus dans cet effort, mais nous avons dû au final ouvrir un emprunt pour clôturer ce programme qui a commencé en 2010.

Hormis son parc auto qui est obsolète et sa démarche de régularisation administrative qui au final ne sera que perte de temps, l'outil associatif est OK ; sauf que ses centres sont vides.

*De plus, l'association a besoin de revenir à son origine: du temps où les familles étaient -----présentes, où l'aide aux aidants n'était pas que du répit... stop! Du temps où la confiance ne se soldait pas uniquement par un huissier en fin de parcours, **où les familles étaient régulières au niveau des paiements**.*

Ce rapport moral fait suite à deux consultations l'une des coordinateurs et par un audit préconisant des directives dont les conclusions suivantes :

L'association est pauvre, tout en ayant un patrimoine bâti et non bâti atypique non négligeable. Elle affronte difficilement la conjoncture actuelle, les dysfonctionnements observés ne peuvent justifier à eux seuls son manque de moyens, les contributions sont bien actives. Son assise administrative, réglementaire ne lui permet pas d'entrevoir une poursuite de son activité.

Certes, des réformes doivent intervenir, réguler et optimiser ces objectifs, mais si la participation financière existante perdure oscillante, pas stable, mercantile, elle devra entrevoir rapidement de fusionner avec un autre organisme plus stable qui, soit apportera la structure administrative qui lui fait défaut, soit ne pourra obtenir cette fusion de par son manque de lisibilité réglementaire ou que celle-ci soit impossible au vue de son objet.

•**Rapport Financier de l'année 2013-2014**

Les difficultés financières actuelles de l'association sont aujourd'hui alourdies par les réformes européennes (Cf. SEPA). Elles bloquent depuis cet été les possibilités de prélèvement des familles. Certaines verraient là l'opportunité de ne pas régler dans les temps leur facture. Se pose la question des règlements de séjours : faut-il demander aux familles de régler le séjour de l'enfant avant son arrivée ? Ou pourrions-nous envisager d'augmenter les acomptes demandés jusqu'à présent ? Tant de questions auxquelles il faudra répondre afin de ne pas renouveler cette situation de crise dans laquelle nous nous sommes trouvés au mois de Septembre – sans l'emprunt fait à la banque en 2014, nous n'aurions pas pu fonctionner cet été.

Monsieur Barberon, trésorier et comptable bénévole, nous présente le bilan financier de l'année scolaire 2013-2014. Celui-ci est constant avec une légère inflation sans que le prix de journée facturé aux familles n'ait pour autant augmenté. Dans cette conjoncture économique, il devient nécessaire de rechercher des subventions afin de financer les dépenses de fonctionnement ou encore les contrats CAE arrivés à terme. De plus, l'association n'a pas obtenu pour 2014 d'aides de la ville de Paris – à l'origine des bourses distribuées aux familles, qu'en sera-t-il pour 2015 ? Il est donc primordial de trouver des sources financières stables et si possible de trouver un reprenneur pour l'association qui soit capable de respecter le projet initial et mettre en place : un directeur, un secrétariat et un comptable, travail actuellement entièrement bénévole, ce idéalement avant la disparition de René Demichelis.

L'association compte aujourd'hui huit salariés permanents, trois d'entre eux voient leurs aides de pôle emploi disparaître (3 CAE à terme) et le contrat d'un agent technique actuellement à 0,5 ETP est remis en question au vue de la disparition des contrats à mi-temps. Ainsi, la précarité financière de l'association amène le président à émettre ses doutes concernant l'avenir de l'association aujourd'hui en péril. Il apparaît que la richesse de l'association réside essentiellement dans son capital humain – investissement, bénévolat, etc.

Discussion avec l'assemblée.

L'étude des ressources de financements de l'été nous a révélé que **toutes les familles ont sollicité les organismes partenaires** de l'association (AVA, ANCV, etc.) L'été 2014 a été marqué par une hausse des inscriptions familles par rapport aux années précédentes et un réel investissement des parents et des travailleurs sociaux afin d'arriver à obtenir des financements.

Par ailleurs, J'interviendrais aujourd'hui serait une des rares associations propriétaires de maisons, de surcroît intégralement pensées et aménagées pour l'autisme. N'oublions pas que ce patrimoine génère toutefois d'importantes charges qui pèsent plus fortement sur son budget supérieures à ses locations à la carte qui ne peuvent correspondre à tous les enfants.

Aussi, concernant notre centre à Pruniers, la géothermie a enfin été installée, ce qui nous a permis de passer les séjours de Pâques loin de l'épuisement du bois et du froid. Continuant à privilégier notre réseau d'implantation national (VAR, Indre, Calvados), nous envisagerons d'ouvrir l'Ex-école en hiver avec beaucoup moins d'appréhension.

•L'avenir de l'association ?

La question des salariés et de leur qualification est soulevée : chacun a des savoir-faire mais l'association demande une adaptabilité face à un ensemble de tâches souvent désinvesties par les employés car : « *administratives* » « *relevant du secrétariat* » etc... Les psychologues, eux, sont dans l'attente des séjours afin d'entreprendre un travail clinique qu'il « savent faire » et qui relève de leurs aptitudes. Le travail du siège reste lui une corvée que l'on tente de faire tant bien que mal sans que les choses ne soient réellement organisées à cette fin par un directeur dispersé à travers la France.

Il paraît donc nécessaire de développer notre activité en **ouvrant notamment davantage de séjours de répits, voir un lieu de vie permanent.**

Nous évoquons donc notre rencontre récente avec le Docteur Assouline et son équipe (Unité Mobile d'Intervention et l'hôpital de jour Santos-Dumont) et de son souhait de nous soutenir auprès de l'Agence Régionale de Santé IdF; l'objectif étant la mise en place de lieux de vie qui permettrait de rendre fonctionnels des centres pour le moment vides et d'être investis par les cliniciens salariés.

•Bilan médical-social

L'association accueille des enfants et adolescents avec parfois de lourds traitements souvent inadaptés aux situations de séjours ; leur arrivée à J'interviendrais, parfois même avec de nouveaux traitements, peut mettre le jeune et l'équipe en difficulté car la situation médicale de l'enfant se trouve instable. Ainsi le lien pré et post séjour avec les institutions reste primordial. Aussi, le Docteur Gayda joue un rôle majeur dans la prise en charge médicale du jeune, quand bien même il n'est pas toujours sur place en séjour, il reste le seul à pouvoir décider ou non d'un changement de traitement pour l'enfant. Nos équipes travaillent en lien avec le Dr Gayda tout au long de l'année tant sur des questions d'admissions du jeune que sur sa prise en charge dans l'association.

•Discussion et délibération post-rapport.

On souligne une fois de plus que les familles peinent à régler les séjours, l'état des inscriptions des séjours de la Toussaint en est le reflet: 14 inscriptions à ce jour alors que nous en avons 40 en 2013. Comme chaque année les inscriptions de dernière minute – venant de l'aide sociale, des parents ou des animateurs – continuent à freiner notre travail et la planification des séjours à l'avance.

Concernant les statuts de l'association, aucun changement majeur n'est prévu hormis la notion d'Aide aux aidants qui s'inclue désormais dans nos statuts.

La question de l'organisation de week-ends est soulevée par un parent. Ce projet ne paraît pour l'instant pas viable: le manque de financement rendrait le coût de ces week-ends trop élevé pour les familles.

• **A été décidé lors de cette assemblée :**

• Régie d'avance au tiers du coût anticipé du séjour

➤ Pierre Gallix – né le 9/01/1963 de nationalité française à Marseille VIIIe, domicilié au 7/9, rue val de Grâce 75005 Paris, exerçant la fonction de consultant – remplacera Céline Laruelle au *Bureau*

➤ Geneviève Déprez – né le 5/11/1954 de nationalité française à Cardoue, Espagne, domiciliée au 21, rue Cassette 75006 Paris exerçant la fonction de gérant de société – rejoint le *Collège parents* auprès de Dominique Piaton

➤ Tom Doublet – né le 19/07/1989, de nationalité française domiciliée à 3/9, rue de Rosny 93100 Montreuil exerçant la fonction d'éducateur spécialisé

➤ Julie Dahene – né le 27/11/1987 de nationalité française à Canne, domicilié à 32 rue Casteres 92110 Clichy exerçant la fonction d'éducateur spécialisé rejoignent le *Collège stagiaires* auprès de Sothy You

➤ Emile Burger – né le 29/08/1948 à St Maur des Fossés 94100 de nationalité française domicilié, 27, av Guyemer 92100 à St Maur des Fossés exerçant la profession d'éducateur spécialisé

➤ AIDERA VAR – 16, rue des Citronniers, 83130 La Garde, via son Président, Didier Platon – né le 19/05/1964 à Lyon et exerçant le poste d'officier de la marine, rejoint le *Collège établissements*